

Les nouveaux compteurs d'électricité arrivent à Aurons



Dans la continuité du déconfinement et toujours dans le strict respect des consignes sanitaires, certaines activités reprennent progressivement. C'est notamment le cas des activités en lien avec le défi lié à la transition énergétique, à savoir la modernisation du réseau de distribution d'électricité dans notre village.

Ainsi, cette modernisation génère l'installation de nouveaux compteurs d'électricité Linky. L'opération de remplacement des compteurs actuels, dont Enedis est en charge, est prévue au cours des prochaines semaines. Elle permettra d'accéder à de nouveaux services tels que des opérations réalisées à distance (dépannages, relevé d'index de consommation), des factures établies sur la consommation réelle, une meilleure compréhension de votre consommation d'électricité pour une maîtrise optimale de celle-ci...

30 à 45 jours avant l'installation du nouveau compteur, Enedis adressera un courrier d'informations aux habitants du village et l'entreprise LS Services, elle-même mandatée par Enedis, contactera les familles environ 25 jours avant son intervention. Ces entreprises seront facilement identifiables grâce au logo « Partenaire Linky » et leurs techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs.

Comme la loi l'exige, le remplacement des compteurs sera assuré dans le strict respect des gestes barrières, respectant ainsi les conditions d'hygiène et les mesures de distanciation sociale prescrites par les pouvoirs publics et les autorités sanitaires. L'installation dure en moyenne 30 minutes, ne nécessite aucun travaux d'aménagement particulier, est gratuite et n'apporte aucune modification de votre contrat d'électricité initial.

Si des questions subsistent, vous pouvez contacter le service client d'Enedis du lundi au vendredi, de 8h à 17h, au **0 800 054 659** (appel et service gratuits depuis un poste fixe)

Vers le remplacement de vos portes dégradées des coffrets Électriques.



Dans le cadre de l'aménagement de notre cadre de vie, de l'esthétique et de la sécurité qui en découlent, la municipalité lance une concertation avec tous ses administrés afin de procéder au remplacement de toutes les portes dégradées, manquantes ou cassées des coffrets où sont logés les compteurs électriques extérieurs. Pour se faire, les Auronais concernés par cette action, doivent déposer en mairie, **avant le 31 juillet 2020**, leur nom et la photocopie de la facture de leur fournisseur d'électricité. Un listing sera alors établi et transmis à une société qui aura la charge de procéder aux remplacement de toutes les portes concernées.

Les Echos D'AURONS

La lettre municipale,

Juillet 2020 N° 98



Un engagement fort,

Dans le cadre de la campagne des municipales 2020, j'ai reçu, le 5 mars dernier, deux représentantes du collectif du « Pacte pour la transition en Pays salonais », Mesdames Catherine RENARD et Martine PITAVIS. Ce pacte est un engagement fort, signifiant une volonté accrue de s'investir et d'inciter les populations à suivre ce mouvement initiateur d'une rupture avec des comportements délétères ou inadaptés que le monde actuel véhicule.

L'influence des élus est prédominante et c'est en initiant des actions quotidiennes probantes auprès du public, telles que la sensibilisation à la transition écologique, la prise de conscience de l'impact à long terme de nos actions sur le climat, l'urgence environnementale et sociale qui en découle, la construction de politiques locales auprès des services et des citoyens, que nous progresserons toujours plus dans le bon sens !

Ce pacte comporte 33 propositions auxquelles les signataires doivent répondre et adhérer. 18 d'entre elles concernent directement notre commune. Nous avons déjà bien avancé durant ces six dernières années et nous persistons dans cette voie avec le passage à l'éclairage par Leds, l'abandon définitif des produits phytosanitaires déjà largement initié dans la commune, la lutte contre les pollutions visuelles, la lutte contre les incivilités et dépôts sauvages même en milieu urbain, le tri sélectif avec la mise en place de bacs multiples faciles d'accès, l'achat de véhicules électriques aux services techniques, l'installation d'un composteur collectif...

Dans l'avenir, les journées citoyennes seront consacrées au reboisement de lieux sélectionnés car il est impératif et judicieux de toujours anticiper la fin de vie de certains végétaux. La signature du pacte entérine encore plus les engagements pris par la municipalité depuis ces dernières années. Le collectif pour la transition et la municipalité d'Aurons avancent désormais main dans la main pour construire, jour après jour, les communes de demain, dignes de l'homme et de son environnement....

En attendant toutes ces belles réalisations, je vous souhaite de vivre un bel été, oh combien mérité! Ces derniers mois ont été difficiles et éprouvants pour tous. Que cette période estivale vous régénère tous, profondément...

André BERTERO
Maire d'AURONS



La municipalité, la Métropole Aix Marseille Provence et le Conseil Départemental 13, mettent gracieusement à la disposition des Auronaises et Auronais, des masques grand public lavables. Disponibles en Mairie

Concours photos 2020

Cette idée germe depuis plusieurs années et c'est grâce aux responsables de la médiathèque que le premier concours photos a été initié cette année. Pour cette première édition, le thème choisi était « **Images et patrimoine d'Aurons** », vaste sujet offrant un large éventail de possibilités pour les amoureux amateurs de l'objectif.

Initialement prévu le 25 avril, l'état de confinement a repoussé ce concours au 3 juillet 2020. A l'arrivée, ce sont 33 clichés qui sont parvenus aux organisateurs et c'est un jury aguerri qui a procédé au classement des meilleures photos. Ici, aucune récompense mais les finalistes auront le plaisir et le privilège d'être exposés, à la vue de tous, sur les grilles de la mairie et ce, durant toute la saison estivale.

Les lauréats : Sébastien MILLO -1er prix, Robert BAZERQUE -2ème prix
Sélection du jury : Hélène WILQUIN, Vincent SAINTAGNE, Christian LEVROT, Robert BAZERQUE. **1er prix catégorie enfants** - Arthur GONDROY.
Un grand remerciement est adressé aux organisateurs : S. BARIL, A. ADREANI, R. FARLIN, D. HEUZE, J. de PALEVILLE et M. FONTAINE. Le jury, composé de A. BERTERO, F. FAVRE, R. FOLCO, A. et P. MICHEL, et B. TASSAN a pris un réel plaisir dans le dépouillement de cette première édition.



La fête des terrasses, c'était aussi à Aurons!

C'est à l'initiative de la Région Sud, que « **la fête des terrasses** » a vu le jour et notre village a souhaité y participer sans attendre. Karine BOUVET, cheville ouvrière de l'événementiel, a organisé une manifestation digne des belles soirées du boulodrome, en collaboration avec le comité des fêtes pour l'ambiance musicale et le bistrot d'Aurons pour les plaisirs de la table. 150 personnes étaient présentes et c'est avec enthousiasme qu'elles ont honoré le retour des festivités après ce long confinement ! Depuis le 1er juillet, notre village renaît joyeusement même si certaines contraintes sanitaires persistent...

CCFF Aurons – 2020, un été particulier...

Depuis ce 1er juillet, c'est reparti pour la saison de surveillance des massifs. Pour l'instant, le SDIS13 a fixé la fin de la période de vigilance "Feux de forêt" au 15 septembre et la vigie de Sainte Croix sera occupée jusqu'à cette date. Comme chaque année les moyens terrestres et aériens des Pompiers, de l'ONF et du Département ainsi que les Gardes Particuliers seront déployés pour la sécurité des personnes et des forêts. Après une séance de nettoyage et de remise en état du Mitsubishi, c'est avec de nouvelles procédures que la saison 2020 du CCFF a démarré. Covid oblige, la désinfection des véhicules avant chaque patrouille et les gestes barrière adéquats sont de règle.



Les patrouilles seront effectuées en VTT, motos électriques et avec le fidèle 4x4 porteur d'eau de la commune. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues et toute personne intéressée par le CCFF et la protection de nos collines peut se manifester auprès de la Mairie. N'oubliez pas : avant toute promenade dans les massifs, vérifiez le niveau de « danger Feux de Forêts » et les conditions d'accès aux massifs forestiers sur le site www.ancien.paca.gouv.fr. Dans les espaces naturels : ni cigarette, ni barbecue et ne jetez pas vos mégots par la fenêtre de votre voiture. Ne pas respecter ces règles élémentaires est, non seulement dangereux et irresponsable, mais aussi répréhensible par la loi !

Incivisme et dépôts d'ordures

Trop souvent des actes d'incivisme se produisent sur le domaine public et parfois en plein centre du village : dépôts d'ordures devant les points de tri... Tous ces actes malveillants seront désormais verbalisables par les gardes particuliers inter-communaux. Cette procédure répressive est consécutive aux nombreux actes d'incivisme et de dégradations volontaires constatés ces derniers mois. **Notre village doit faire l'objet d'actes respectueux pour que chacun puisse y vivre sereinement.**

Le boulodrome va changer son visage

Un arbre qui dépérit est un arbre fragilisé, porteurs d'éventuelles maladies transmissibles à la flore environnante et qui s'avère, au final, dangereux pour l'environnement humain et végétal.

Au cours de leurs vies, les arbres subissent de nombreux traumatismes tels que des tailles parfois conséquentes, des chocs et autres champignons qui les colonisent pour mieux affaiblir leurs résistances. C'est alors que la seule issue possible et responsable réside, hélas, dans l'abattage !

Cela fait déjà 6 ans que le Maire, André BERTERO, soucieux de la sécurité de la population, avait fait appel à des spécialistes et notamment la société Provence Environnement afin qu'une surveillance accrue soit opérée sur l'ensemble du village et autres zones stratégiques présentant un danger potentiel, à savoir le platane trônant au centre du village (dont l'entretien dépend du Département), les sophoras du boulevard Merendol, certains pins bordant la D68 au sud du village et, bien entendu, les arbres sur la place du boulodrome.

Pourtant, certains d'entre eux, malgré leur apparence majestueuse laissant augurer d'une belle et forte santé, cachent un désastre intérieur qui ne demande qu'à s'exprimer : j'en veux pour preuve la dernière chute de branches qui s'est produite sur le boulodrome et notamment sur des clients déjeunant à l'ombre de ces sophoras parasols naturels et verdoyants. Fort heureusement, aucune victime humaine n'est à déplorer mais la décision de procéder à l'abattage des 8 arbres alignés sur la place a été prise sur le champ, responsabilité oblige.

La nature ayant horreur du vide, le réaménagement avait été programmé dans le cadre de la dernière campagne électorale mais le dernier incident initie cette action de façon prématurée mais indispensable. Pour optimiser les coûts relatifs à ces nouvelles plantations, le village d'Aurons a mutualisé, en partenariat avec la ville de Salon-de-Provence, l'achat des arbres de substitution et l'intervention sur l'aménagement du mobilier urbain sera prise en charge par une entreprise locale aidée d'un architecte urbaniste.

Nos espaces végétaux et le boulodrome en particulier font l'objet d'une attention permanente car notre village est et demeurera toujours un charmant petit écrin où il fait bon vivre.....



A gauche, conséquence d'une rafale de mistral le jour de la fête des pères.

Parce que la sécurité des personnes n'est pas négociable...

Notre boulodrome retrouvera bientôt sa belle allure...

